

souligner que le résultat des ces consultations qui a été extrêmement constructif, il est vrai, n'a pas été obtenu par accident, mais qu'il est plutôt le fruit d'un travail acharné de la part du comité technique et des ses groupes de travail. Au cours du peu de temps qui s'est écoulé entre sa création, en 1984, et la réunion d'avril du groupe consultatif, le comité technique s'est réuni quatre fois à Winnipeg, Bismark, à Winnipeg à nouveau et à Denver pour examiner les problèmes techniques relatifs à la phase I pour lesquels des plans d'inténierie existaient et pour surveiller les calendriers de construction et les documents budgétaires du Bureau of Réclamation relatifs aux intentions des Etats-Unis à l'avenir en ce qui a trait au projet Garrison. Au cours de sa première réunion, en janvier, le comité technique a créé des groupes de travail chargés de la pêche, et des organismes biotiques des répercussions sur la faune et la flore et de l'ingénierie formés de représentants du gouvernement du Canada, du Manitoba, des Etats-Unis et du Dakota du Nord. On a également pris certains arrangements au sujet de la création d'un quatrième groupe de travail. Ces réunions et consultations se poursuivent sans cesse depuis.

Les députés qui suivent de près le débat sur le projet Garrison depuis un an sont au courant des deux grandes questions qui étaient au centre des préoccupations de la délégation canadienne à l'approche des consultations. La question de la construction possible par les Etats-Unis du filtre à poissons du canal McClusky a fait l'objet de consultations en novembre, mais sans résultat, et elle a été renvoyée aux consultations d'avril alors que le rapport du comité technique sur la situation en ce qui a trait aux organismes biotiques dans les bassins hydrographiques du Missouri et de la Baie d'Hudson serait prêt. Une autre question tout aussi importante portait sur les intentions des Etats-Unis au sujet de la phase II; on voulait savoir si les travaux de construction se poursuivraient et on voulait obtenir des preuves évidentes que les garanties données par les Etats-Unis étaient vraisemblables.

Le filtre à poissons du canal McClusky n'était pas prévu dans les plans initiaux du projet Garrison, mais on l'a ajouté peu après 1975 en réponse aux craintes exprimées, en particulier par le Canada - on peut voir ainsi que cette question date d'au moins dix ans - au sujet des espèces de poissons, des maladies et d'autres organismes biotiques indésirables qui seraient amenés par le canal McClusky directement dans le réservoir Lonetree suite à la dérivation du Missouri. De là, les poissons et biotes pénétreraient dans tous les systèmes hydrographiques associés du bassin de la Baie d'Hudson. Toutefois, lors d'une réunion bilatérale d'experts tenue à Ottawa le 20 juillet 1983, le gouvernement des Etats-Unis a présenté au gouvernement canadien le supplément final de l'énoncé des incidences environnementales préparé